

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Martin, le 21 mars 2023

SÉCURITÉ ROUTIÈRE LE PRÉFET CONDAMNE LES REFUS D'OBTEMPÉRER SUR LA ROUTE

Dans la nuit du mercredi au jeudi 16 mars, le conducteur d'un véhicule a délibérément foncé sur un militaire de la gendarmerie en tentant d'échapper à un contrôle routier.

Cette conductrice et son passager ont finalement été interpelés par les policiers de la KPSM en partie hollandaise.

Le préfet délégué de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin Vincent BERTON condamne fortement ce comportement irresponsable et meurtrier qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques. Il salue le courage et le sang froid des gendarmes engagés sur cette intervention.

Il affirme à nouveau sa détermination à lutter contre ces comportements déviants, malheureusement trop fréquents sur notre île, afin que leurs auteurs soient déférés à la justice.